



Le Green  
de l'espoir

## REGLEMENT GREEN DE L'ESPOIR 2010

EPREUVE AGREEE PAR LA  
SOUS LE N° **CSN/0911/817**



- ◆ Le droit d'inscription est fixé à 18 € en accord avec la Fédération Française de Golf.
- ◆ La compétition se déroule selon la formule stableford.
- ◆ La Finale nationale aura lieu le 10 octobre au golf du Domaine de l'Albret (46)

### **QUALIFICATION POUR LA FINALE** (toutes séries confondues)

- Moins de 50 joueurs : le 1<sup>er</sup> Net
- De 50 à 80 joueurs : le 1<sup>er</sup> Net  
le 2<sup>e</sup> Net
- Plus de 80 joueurs : le 1<sup>er</sup> Net  
le 2<sup>e</sup> Net  
un 3<sup>e</sup> qualifié qui sera, soit le 3e Net toutes séries confondues, soit le 1<sup>er</sup> prix Net dames si aucune dame n'est déjà qualifiée

### **REMARQUES IMPORTANTES**

- L'index maximum de la dernière série sera de 36,0.
- Tout joueur dont l'index est supérieur à 36,0 sera ramené automatiquement à 36,0.
- Les qualifiés indisponibles pour la finale ne peuvent **en aucun cas** être remplacés.
- Les frais d'organisation de la finale sont entièrement pris en charge par nos partenaires.
- **Le droit d'inscription de 18 € ne peut donner droit à l'émission d'un reçu fiscal.**

**MERCI** de communiquer les noms et coordonnées des finalistes dans les jours suivant la compétition à :

Maïa Patou – ☎ : 01 40 78 91 72 - Fax : 01 45 80 86 44 –  
Email : [mpatou@vaincrelamuco.org](mailto:mpatou@vaincrelamuco.org)